



SUD/SANTE Perharidy

Bulletin mensuel d'informations

Mois de Juillet 2013

Sudsanteperharidy.weebly.com :
un syndicat proche des salarié(e)s
pour une justice sociale

Ce qui change au 1er juillet 2013

Publié le 01.07.2013 - Direction de l'information légale et administrative
(Premier ministre)

Allocations chômage, couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), indemnités journalières maternité, épargne salariale, tarifs du gaz, frais de fourrière, euro tarifs sur les mobiles, taux de TVA sur les services à la personne, limitation de l'éclairage nocturne des commerces et bureaux : retrouvez les principaux changements au 1er juillet 2013.

- **Allocations chômage**

Les allocations chômage sont revalorisées de 0,6 %.

- **Tarifs du gaz/Electricité**

La hausse moyenne des tarifs réglementés GDF-Suez est de 0,5 % pour les ménages.

Hausse de 5% du tarif E.D.F. le 15 Juillet 2013.

- **Taux de TVA sur certains services à la personne**

Le passage du taux de TVA de 7 % à 19,6 % concerne certains services à la personne : petits travaux de jardinage, cours à domicile (hors soutien scolaire), assistance informatique et internet à domicile

- **Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)**

Le plafond de ressources à ne pas dépasser afin de pouvoir bénéficier de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est relevé à 8 592,96 euros annuels (contre 7 934,40 euros précédemment) pour une personne seule.

- **Indemnités journalières maternité**

Le montant maximum des indemnités journalières de maternité est désormais fixé à 80,15 euros pour tout arrêt maladie débutant à compter du 1er juillet 2013.

- ❖ **Pharmacies en ligne** : Vente de médicaments sur internet : quelles sont les règles ?_Publié le 27.06.2013 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre). Un arrêté publié au Journal officiel du dimanche 23 juin 2013 fixe les bonnes pratiques de vente de médicaments par voie électronique auxquelles doivent se conformer les pharmaciens. Tous les médicaments ne nécessitant pas d'ordonnance peuvent être vendus en ligne. L'arrêté, entrant en vigueur le 12 juillet 2013, détaille les règles à respecter en matière de vente de médicaments sur internet.

Lundi 22 Juillet 2013

OUVERTURE CE JOUR

**UNE SALLE DE PAUSE MISE A DISPOSITION
DES SALARIE(E)S !!!!**

Pour les salarié(e)s qui préfèrent amener leur déjeuner plutôt que de manger au self la Direction, après de nombreuses relances, a enfin aménagé une salle pour ce personnel.

« Vous vouliez une salle de pause et bien voilà »

C'est un bon résumé pour l'installation de cette salle. Nettoyage et aménagement à la va-vite, récupération à droite et à gauche de meubles, récupération d'un antique réfrigérateur plus que bruyant au laboratoire (désinfection ??), pas de micro-ondes, pas de poubelle, pas de possibilité de laver la vaisselle, W.C. ??, aucune décoration mais par contre les odeurs nauséabondes d'un bâtiment désaffecté depuis de nombreuses années !!!!! La Direction se moque ouvertement de ses salarié(e)s !!!!!



**A quand l'inauguration par les membres du
C.A. ?**

**Qui soyons en certains vont nous envier cette
salle pour leurs repas officiels.**



